

Solutions envisageables

I) Trois types de solutions

Pour limiter au maximum les impacts négatifs du secteur énergétique sur l'environnement, trois types de solutions peuvent être envisagées :

- Tout d'abord l'utilisation rationnelle de l'énergie et l'amélioration de l'efficacité énergétique doivent être considérées comme une priorité, à tous les niveaux de la chaîne énergétique. La réduction des consommations ou le ralentissement de leur croissance sont toujours des facteurs d'amélioration tant sur le plan de la disponibilité en énergie que sur le plan de l'environnement
- Ensuite, le recours aux techniques propres s'impose chaque fois que possible, grâce d'une part au choix de procédés moins polluants et de sources d'énergies plus sobres en carbone que le pétrole, comme le gaz naturel, le nucléaire, l'éolien ou autre, d'autre part à l'installation de procédés réduisant les émissions lors de la combustion, en priorité pour le SO₂ et les NO_x, et enfin à l'utilisation de produits préalablement dépollués
- Le troisième type de solution est la mise en œuvre de moyens de prévention et de réparation des dommages, qui doit être systématisée. Il s'agit par exemple de la remise en état des sites miniers, de l'épuration des eaux, de l'élimination des déchets, ou encore de la captation et du stockage du CO₂.

II) Principe pollueur/payeur

Selon le principe "pollueur/payeur", il est aujourd'hui de plus en plus reconnu que les coûts de la prévention de la pollution doivent être supportés par celui qui la crée.

Ce principe, qui a été endossé par l'OCDE dès 1972, est à la base du droit environnemental de bon nombre de pays industrialisés et en particulier de celui de l'Union européenne.

Lorsqu'on peut établir de manière incontestable les responsabilités exactes des pollueurs, la répercussion du coût de la dépollution vers eux est possible, notamment sous la forme de taxes.

Toutefois c'est rarement le cas et il n'existe pas de méthode permettant d'optimiser les décisions à l'échelle globale.

Il est en outre souvent délicat d'évaluer le coût de la pollution générée.

III) Réglementation et contrôle

En tout état de cause, il semble que la seule manière efficace de contraindre les industriels à respecter davantage l'environnement soit la voie de la réglementation et du contrôle.

Compte tenu du caractère international des pollutions les plus graves, la réglementation se doit d'être élaborée à ce niveau.

On notera qu'il peut y avoir antinomie entre le nécessaire renforcement des normes de pollution et davantage de libéralisme comme les promoteurs de l'Europe de l'énergie le souhaitent.

D'une manière générale, en matière d'impact sur l'environnement global, il faut noter que la connaissance des mécanismes en jeu et de leur ampleur reste encore embryonnaire, malgré les progrès récents réalisés ces dernières années.

Il faut donc s'attendre à ce que le cadre réglementaire évolue sensiblement dans les années à venir, au fur et à mesure que les contraintes et les degrés de liberté apparaîtront plus clairement.

